

Extrait du Registre des Délibérations
Séance du 27 Septembre 2018
Nombre des Membres en exercice : 78

OBJET : 2018-05-38- DELEGATIONS DE FONCTIONS (5.4) - COMPTE RENDU DES DECISIONS PRISES PAR LE BUREAU PAR DELEGATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

DATE DE CONVOCATION : 20 SEPTEMBRE 2018

DATE DE L’AFFICHAGE : 04 OCTOBRE 2018 de l’extrait de Délibération

Le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s’est réuni ce jour, dans la grande salle de réunion au 1^{er} étage du Bâtiment 200, site Kléber, à TOUL (54200), sous la présidence de Monsieur Fabrice CHARTREUX, Président.

<u>Etaient présents :</u>	André FONTAINE, Jean-Louis CLAUDON, Gérald LIOUVILLE ayant la procuration de C. VERDELET, Jean-Luc LELIEVRE, Claude MANET, Jean-Luc STAROSSE, Emmanuel PAYEUR, Serge ZUFFELLATO ayant la suppléance de J-F. SEGAULT, Fabrice CHARTREUX ayant la procuration de JR. GORCE, Laurent GUYOT, Francis SIEDLECKY, Roger SILLAIRE ayant la procuration de C. MAURY, Isabelle GUILLAUME, Patrice KNAPEK, André MAGNIER, Michèle PILOT, Philippe MONALDESCHI, Isabelle GASPAS, Bruno BECK, Bernard DROUIN, Raphaël ARNOULD, Gérard BOULANGER, Serge GREGOIRE ayant la suppléance de T. MIGOT, Corinne LALANCE ayant la procuration de C. THERMINOT, Régis MATHIEU, Roger JOUBERT, Chantal PIERSON, Patrick THIERY ayant la procuration de F. MANSION, Philippe HENNEBERT, Jean-François MATTE, Elisabeth GILLET ayant la suppléance de K. JUVEN, Patrick FLABAT ayant la procuration de B. DEPAILLAT, Xavier RICHARD, Alde HARMAND, Lydie LEPIOUFF ayant la procuration de L. LALEVEE, Jorge BOCANEGRA, Christine ASSFELD LAMAZE, Olivier HEYOB ayant la procuration de G. HOWALD à compter de la 2018.05.31, Catherine BRETENOUX, Gérard HOWALD (départ à la 2018.05.31), Marie VIOT ayant la procuration de A. BOURGEOIS, Malika GHAZZALE (départ à la 2018.05.31), Mustapha ADRAYNI ayant la procuration de F. DE SANTIS, Claudine CAMUS ayant la procuration de M. GHAZZALE à compter de la 2018.05.31, Guy SCHILLING ayant la procuration de C. GAY, Fatima EZAROIL, Pascal MATTEUDI, Thierry BAUER ayant la procuration de E. MANGEOT, Marie-Jeanne CHRETIEN, Alain COCUSSE ayant la procuration de B. FABING, Denis PICARD, Christelle AMMARI, Dominique PERRIN (départ à la 2018.05.15), Jean Pierre COUTEAU.
<u>Etaient excusés :</u>	Thierry COLLET, Bernard FABING, Jean-François SEGAULT, Christophe MAURY, Jean-Robert GORCE, Christine THERMINOT, Clément VERDELET, Thomas MIGOT, Bernard DEPAILLAT, François MANSION, Kristell JUVEN, Fabrice DE SANTIS, Lucette LALEVEE, Alain BOURGEOIS, Catherine GAY, Etienne MANGEOT.
<u>Avis de procuration :</u>	12 procurations : du début à la 2018.05.30 ; 14 procurations : de la 2018.05.31 à la fin.
<u>Avis de suppléance :</u>	3 suppléances : du début à la fin.
<u>Secrétaire de séance :</u>	Guy SCHILLING
<u>Nombre de présents :</u>	54 présents du début à la 2018.05.14 ; 53 présents de la 2018.05.15 à la 2018.05.30 ; 51 présents de la 2018.05.31 à la fin.
<u>Nombre de votants :</u>	66 votants du début à la 2018.05.14 ; 65 votants de la 2018.05.15 à la fin.

Vu l'article L5211-10 du code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération n°2017-05-04 du Conseil communautaire du 22 juin 2017,

Vu les statuts de la Communauté de Communes Terres Toulaises,

Considérant les délégations accordées par le Conseil Communautaire au Bureau,

Considérant que les décisions prises par le Bureau, dans le cadre de cette délégation, doivent faire l'objet d'une communication au Conseil Communautaire,

Monsieur le Président informe que le Bureau a pris, dans le cadre de la délégation que le Conseil Communautaire lui a accordée, plusieurs décisions dans les domaines strictement énumérés par la délibération n°2017-05-04 susvisée.

Ces décisions sont énumérées ci-après :

N° et date de la décision	Objet	Résumé
N°16 21/06/2018	FISAC : AIDES INDIVIDUELLES AUX ENTREPRISES	Validation du versement des subventions de modernisation aux bénéficiaires, conformément au règlement d'attribution d'aides individuelles FISAC (5 dossiers)
N°17 21/06/2018	FRAIS DE MISSIONS DES ELUS – MANDAT SPECIAL	Validation de la participation, par le biais d'un mandat spécial, de M. Emmanuel PAYEUR, vice-Président, pour se rendre à PARIS le 07 juin 2018, au salon des équipements des collectivités, cette mission s'inscrivant dans le cadre du suivi du projet d'extension du centre aquatique Ovide.
N°18 13/09/2018	ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS LIEES A L'OPERATION PROGRAMMEE D'AMELIORATION DE L'HABITAT	Validation de 28 dossiers de demandes d'aides individuelles complémentaires à celles de l'ANAH
N°19 13/09/2018	TARIF DE MISE A DISPOSITION DES BATIMENTS ADMINISTRATIFS COMMUNAUTAIRES	Tarif de 5€/m ² , applicable à l'ensemble des locataires pour chacun des bâtiments des services publics communautaires (siège, bâtiment technique, section administrative du bâtiment d'honneur, maison du tourisme...).
N°20 13/09/2018	FIXATION DES MODALITES D'INDEMNISATIONS PERTES AGRICOLES ET INDEMNITES D'EVICION	Fixation de ces indemnités sur la base des barèmes établis par la chambre d'agriculture.
N°21 13/09/2018	PEPINIERE / CENTRE D'AFFAIRES DU GENIE : FIXATION DU TARIF DU FORFAIT FIBRE - INTERNET ET DES BADGES ELECTRONIQUES D'ACCES	Fixation des tarifs d'accès à la fibre optique (gratuit pour les locataires de la Pépinière, 45€ pour ceux du centre d'affaires) et de remplacement des badges d'accès à la pépinière-centre d'Affaires du Génie (8€)

REÇU EN PREFECTURE

le 02/10/2018

Application agréée E-legalite.com

N°22 13/09/2018	FIXATION DES DUREES D'AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS DU BUDGET MOBILITE ET FIXATION DU SEUIL DE RATTACHEMENT DES CHARGES ET DES PRODUITS	Fixation des durées d'amortissement pour le budget mobilité, en prenant comme référence les durées d'amortissements votés en séance de conseil communautaire du 2 mars 2017. Seuil minimum de rattachement des charges et des produits :1 000 €
N°23 13/09/2018	MODIFICATION DES TARIFS DE LOCATION DES CRENEAUX POUR LES GROUPES AU CENTRE AQUATIQUE OVIVE	Modification des tarifs de location des couloirs de natation suite à la modification du service apporté à l'usager : absence de surveillance par le personnel CCTT pendant les créneaux fermés au public, donc application d'un tarif moins élevé.
N°24 13/09/2018	ATTRIBUTION AIDE INDIVIDUELLE TEPCV-CEE	Dispositif « RENOV'ENERGIE » visant à accompagner techniquement et financièrement les ménages du territoire dans le cadre de travaux d'énergie. La subvention TEPCV-CEE apportée par la CC2T est une aide forfaitaire de 1 000 €.

Le Conseil Communautaire :

- Prend acte de la présentation ci-dessus,
- Déclare avoir reçu communication des décisions prises par le Bureau en vertu des délégations qui lui ont été accordées.

Ainsi délibéré en séance, les jours, mois et an avant-dits.

Le Président,
 Fabrice CHARTREUX